



Newsletter 3/2022 de l'ElCom

Berne, le 31 mars 2022

Évaluation de la situation de l'approvisionnement énergétique en Suisse / Europe

Les prix de gros de l'électricité sont toujours élevés. Les marchés sont tendus en raison de la guerre en Ukraine et les prix peuvent fortement varier selon l'évolution de la situation. En ce début de printemps, les températures évoluent à peu près dans la norme, de sorte que l'on ne s'attend actuellement pas à une augmentation des besoins énergétiques. En outre, les importations européennes de gaz naturel liquéfié (GNL) restent à un niveau relativement élevé et les livraisons via le Nord Stream 1 sont (encore) régulières. Actuellement, le niveau des stocks de gaz correspond à nouveau à celui des années précédentes ; les réserves ont commencé à s'accroître ces derniers jours. Les incertitudes concernent davantage le moyen terme, c'est-à-dire principalement l'hiver prochain. Sur le marché à terme, les prix ont augmenté un peu plus fortement, ce qui traduit une certaine incertitude quant au remplissage des réservoirs de gaz et à la disponibilité des centrales nucléaires françaises l'hiver prochain.

Le niveau de remplissage des lacs d'accumulation suisses est légèrement supérieur à la médiane à long terme. Le réseau de transport suisse est actuellement pleinement disponible et les capacités d'importation sont élevées. Les prescriptions de l'UE à propos du critère des 70 % ainsi que la charge accrue du réseau en raison des plateformes internationales d'énergie de réglage auront encore une influence moindre l'hiver prochain. Les centrales nucléaires suisses sont par ailleurs bien disponibles. De plus, l'Allemagne et l'Italie disposent encore de capacités de production suffisantes, tandis que la disponibilité de l'énergie nucléaire en France est inférieure à la moyenne. Des capacités d'importation élevées couplées aux capacités de production existantes contribuent de manière décisive à garantir la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse, même vers la fin de l'hiver.

En l'état actuel, la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse pour l'hiver 2021/2022 est assurée malgré le niveau élevé des prix. Si d'importantes pannes supplémentaires non planifiées, une période prolongée de grand froid, ou encore des turbulences sur le marché du gaz survenaient, il subsisterait un certain risque résiduel. L'ElCom observe donc la situation, en collaboration avec d'autres autorités compétentes ainsi qu'avec Swissgrid.

WACC de la production (Directive 2/2022)

Pour calculer les coûts de production imputables d'une exploitation efficace tels que visés à l'art. 4, al. 1, OApEI, on prend notamment en compte les amortissements théoriques et les intérêts théoriques sur les valeurs patrimoniales nécessaires à la production (directive 2/2018). La rémunération (intérêt) théorique est déterminée en appliquant un taux d'intérêt qui tient compte de manière appropriée des risques liés à la production d'électricité (ci-après WACC de la production).

Jusqu'en 2013 (inclus), l'ElCom a déterminé le WACC de la production par analogie au calcul du WACC du réseau (décision 957-08-036 du 16 avril 2012, ch. marg. 198–212). À partir de 2014, la formule de calcul du WACC du réseau a été modifiée, et il n'a plus été possible de calculer par analogie le WACC de la production en raison des écarts entre les paramètres.

La loi sur l'énergie révisée prévoit depuis le 1^{er} janvier 2018 des instruments d'encouragement nouveaux ou étendus pour les installations de production (prime de marché, contributions à l'investissement). Pour le calcul des aides, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a fixé le WACC 2022 sur la base de la méthode de calcul définie dans l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables (RS 730.03 ; art. 66 et annexe 3) (voir le communiqué de presse du 1^{er} mars 2022, disponible sur > www.bfe.admin.ch > Actualités et médias > Communiqués de presse, et l'expertise du 6 mars 2017 concernant le coût du capital pour les mesures d'encouragement de la grande hydraulique www.bfe.admin.ch > Mesures d'encouragement > Prime de marché grandes installations hydroélectriques > Rapports).

L'EICom a décidé d'appliquer au WACC de la production visée dans la législation sur l'approvisionnement en électricité le taux fixé chaque année par le DETEC pour le WACC des mesures d'encouragement de la force hydraulique. Étant donné que selon l'expertise précitée (p. 13), le WACC déterminé selon la nouvelle méthode est resté inchangé pendant les années 2014 à 2016, il est fixé à 4,98 % à partir de 2014.

Les taux d'intérêt pour le WACC de la production à partir de 2009 sont donc les suivants :

Année	WACC de la production
2009	6,09 %
2010	6,09 %
2011	5,99 %
2012	5,90 %
2013	5,66 %
2014	4,98 %
2015	4,98 %
2016	4,98 %
2017	4,98 %
2018	4,98 %
2019	4,98 %
2020	4,98 %
2021	4,98 %
2022	4,98 %

Exigences minimales pour les comptes annuels de réseau

Selon à l'art. 11 LApEI, les gestionnaires et les propriétaires des réseaux de distribution et des réseaux de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels distincts de ceux des autres secteurs d'activité. Les comptes annuels de réseau doivent être présentés à l'EICom par le biais du portail des gestionnaires de réseau. Ils sont ensuite publiés sur le site Internet de l'EICom relatif aux prix de l'électricité. Dans sa directive 3/2011, l'EICom a défini des exigences minimales ; ces exigences ont été élargies au cours de la séance de février 2022, dans le but d'accroître les informations destinées aux consommateurs finaux. La nouvelle directive (1/2022) devra être appliquée pour la première fois dans les comptes annuels de l'exercice 2022.

[Directive](#)

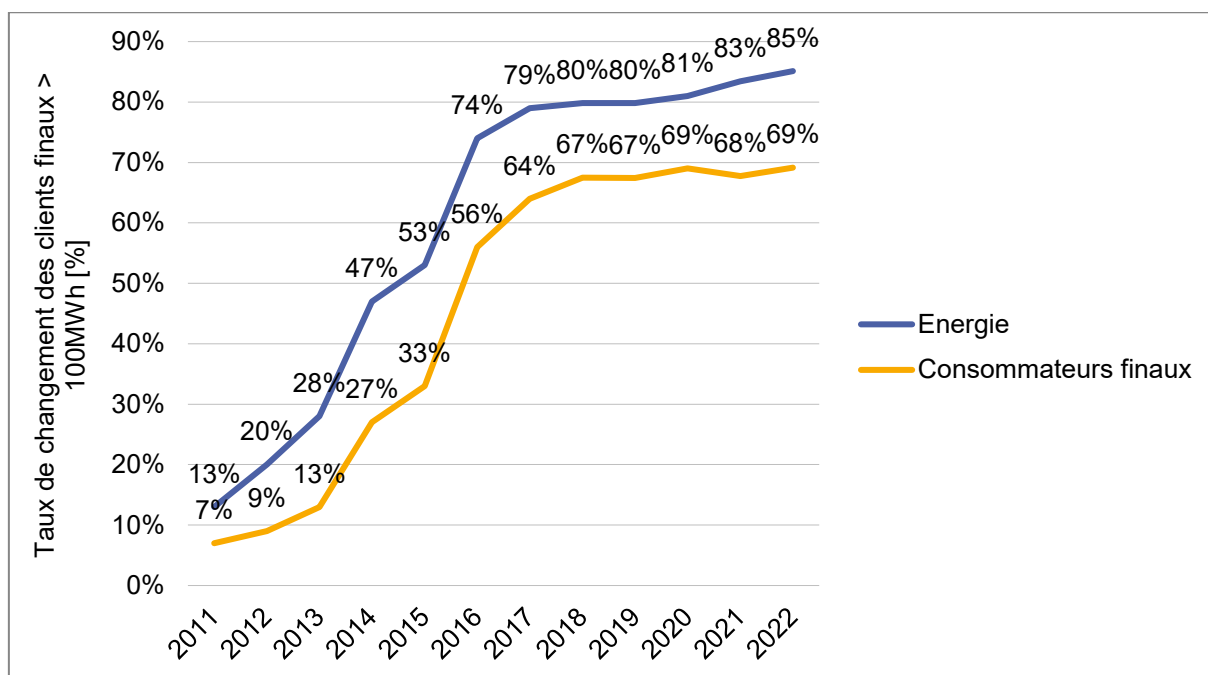
Taux de changement 2022

Voici les résultats de notre enquête relative aux données de changement dans la clientèle pour l'année tarifaire 2022 (état au 07 mars 2022). L'enquête concerne les *changements prévus*, c'est-à-dire les contrats conclus pour l'année tarifaire 2022.

Seul les gestionnaires de réseau (GRD) remplissant une comptabilité analytique complète ont été interrogés. Nous avons reçu 93% de réponses. Les 80 gestionnaires de réseau interrogés desservent au total environ 4 millions de destinataires de factures et fournissent au total près de 39 000 GWh d'électricité. Sur cette population, un peu plus de 35 000 clients finaux, soit 0,6 % de tous les destinataires de factures, ont le droit d'accéder librement au marché. Bien que cette part soit assez faible dans l'absolu, ces consommateurs finaux consomment environ la moitié de l'électricité fournie en Suisse (hors transports publics).

Au cours des années qui ont suivi l'ouverture du marché de l'électricité, plus de 23 550 consommateurs finaux, soit 69 % des consommateurs pouvant accéder au marché, ont effectivement fait usage de cette possibilité. Cela correspond à plus de 85 % du total de l'électricité soutirée par les consommateurs finaux ayant potentiellement accès au marché ou à plus de 42 % du total de l'électricité soutirée par les 80 plus grands gestionnaires de réseau :

Au cours des deux premières années de la libéralisation du marché, seuls quelques gros consommateurs ont profité de cette possibilité, car l'électricité était plus chère sur le marché libre que dans l'approvisionnement de base. Mais la tendance à s'approvisionner sur le marché est allée croissante en raison des prix peu élevés pratiqués par les bourses de l'électricité jusqu'en 2021. Au vu des prix élevés, le recours au marché risque de stagner ces prochaines années.



Atelier sur la surveillance du marché 2022

Cette année, l'atelier organisé par la Section Surveillance du marché aura lieu le 22 mai 2022, de 08 h 00 à 13 h 00, à la Schmiedstube, à Berne. Dans le cadre de cette manifestation (en allemand), nous ferons le point sur les développements actuels de la surveillance du marché en Suisse et présenterons le rapport de l'EiCom sur la transparence du marché suisse en 2021. La deuxième partie sera consacrée aux "Prix élevés : Opportunités ou dangers pour les entreprises énergétiques ?". Nous terminerons par une séance de questions/réponses.

[Programme et inscription](#)

Autres manifestations de l'EiCom

Cette année, le secrétariat technique de l'EiCom organisera également, de manière virtuelle, les séances d'information destinées aux gestionnaires de réseau ainsi que les « tutoriels en ligne EDES / Comptabilité analytique ». Il est possible de s'inscrire dès à présent à toutes ces séances.

En raison de la forte demande, une date supplémentaire est proposée pour les séances d'information à l'intention des gestionnaires de réseau, à savoir le 31 mai 2022 (en allemand).

Vous trouverez le programme et toutes les informations pour vous inscrire sur le site internet de l'EiCom. Nous nous réjouissons de votre participation !

[Inscription](#)

À vos agendas : Forum EiCom 2022

Consacrée à la « gestion des risques dans le secteur de l'énergie », la 12^e édition du Forum EiCom aura lieu vendredi 18 novembre 2022 au SwissTech Convention Center (STCC) à Lausanne. Nous avons le plaisir de vous présenter une fois de plus un programme attrayant.

Fait nouveau, le forum n'aura lieu que l'après-midi, dès 13 h 00. Le programme détaillé et les invitations vous parviendront ces prochains mois.

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
Commission fédérale de l'électricité EiCom
Secrétariat de la commission
Christoffelgasse 5
CH-3003 Berne
Tél. +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch